Sentier aval de la rando des Gorges de l’Ardèche

Gorges de l'Ardèche - SAINT-REMEZE

Profil altimétrique

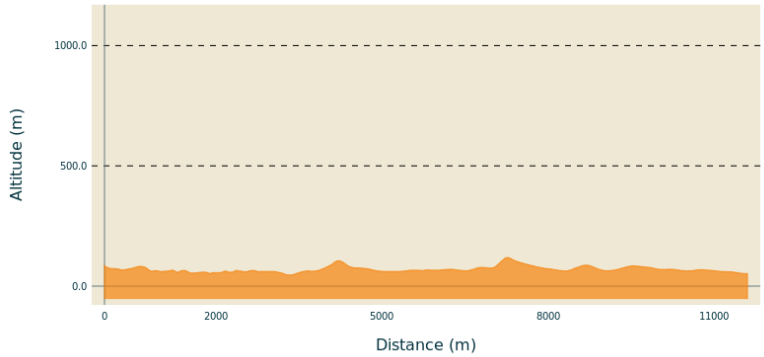

Altitude min 46 m Altitude max 119 m

Infos pratiques

Pratique : À pied

Durée : 8 h

Longueur : 11.6 km

Dénivelé positif : 236 m

Difficulté : Difficile

Type : Étape

Thèmes : Faune - Flore, Géologie, Lac - Rivière - Cascade

Itinéraire

Départ : Bivouac de Gournier, Saint-Remèze

Arrivée : Plage de Sauze, Saint-Martin-d'Ardèche

Balisage : PR

Communes : 1. SAINT-REMEZE 2. BIDON 3. SAINT-MARCEL-D'ARDECHE 4. SAINT-MARTIN-D'ARDECHE

Pour cette randonnée, vous avez deux options :

- si vous faites la randonnée sur deux jours, vous continuez depuis le bivouac de Gournier jusqu'à Sauze (pensez à vérifier le niveau d'eau car les deux passages à gué sont obligatoires et lors de crues, le sentier est parfois sous l'eau. Pensez également à réserver votre navette retour)
- vous pouvez également laisser votre voiture en haut de la route et faire un aller-retour ou déposer au préalable un véhicule à la plage de Sauze à Saint-Martin-d'Ardèche (se renseigner sur la règlementation des parkings auprès de l'Office de Tourisme)

Prenez la Route Touristique des Gorges de l'Ardèche (D290) depuis Vallon-Pont-d'Arc ou Saint-Martin-d'Ardèche pour arriver en haut du bivouac de Gournier. Vous allez voir dans un grand virage à mi-chemin de la Route Touristique des Gorges de l'Ardèche, un panneau indiquant Bivouac de Gournier. En partant de la route, vous allez voir le panneau de la porte d'entrée, descendez la route bétonnée jusqu'au Bivouac de Gournier.

1. Une fois arrivé au bivouac, suivre le balisage jusqu'au poteau embranchement. Prenez la direction de Sauze, sentier aval des Gorges de l'Ardèche. Vous allez longer la main courante peu après le bivouac de Gournier, soyez prudent. Vous allez passer devant le rapide de la Pastière, son nom vient de la forme d'un grand rocher au milieu du courant rappelant le pétrin, simple et rustique, dans lequel la pâte et le pain étaient mis à reposer.
2. Au bout de 3 km, le sentier vous mène à la plage des Templiers, au pied du grandiose cirque de la Madeleine. Au cirque de la Madeleine, le sentier s'élève au pied des falaises du cirque et domine

l'Ardèche. On rentre dans la partie des Gorges la plus resserrée avec des falaises continues sur les deux rives. Nous sommes ici sur le territoire de l'Aigle de Bonelli, espèce très rare et protégée.

3. Soyez prudent, vous allez traverser une cheminée étroite, vous devez monter à une échelle et ramper sur 3 mètres dans une grotte.
4. Environ 500 mètres après se trouve le passage de la Cadière avec un Au panneau du Louby, prenez tout droit en direction Sauze-Saint-Martin-d'Ardèche pour arriver à la fin du sentier. Après un passage délicat au pied du Ranc Pointu, vous atteindrez la sortie des Gorges, avec une vue superbe sur le village médiéval d'Aiguèze.

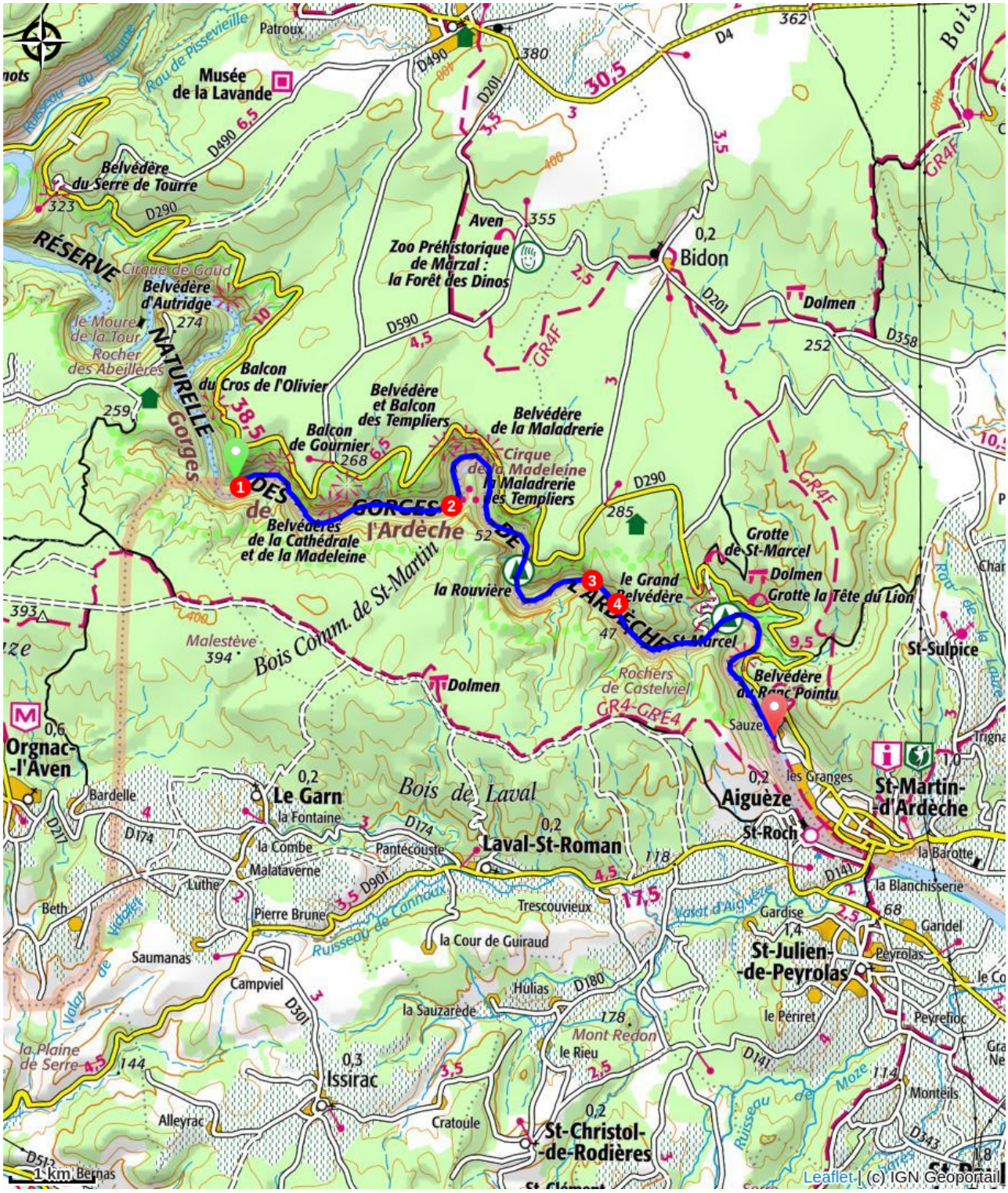

Recommandations

La randonnée n'est pas faisable en totalité toute l'année à cause des passages à gué où les niveaux d'eau peuvent être trop élevés. Pensez bien à vérifier la météo et le niveau d'eau auprès de l'Office

de Tourisme avant de partir.
Il est possible de ressortir de la réserve naturelle pour regagner la route touristique des Gorges au niveau des bivouacs de Gau et de Gournier mais pour faire la randonnée dans sa totalité, il est fortement conseillé de passer une nuit dans un des deux bivouacs. Ils sont ouverts et gardé de Pâques à fin Septembre.. La réservation est obligatoire aux Offices de Tourisme de Vallon-Pont-d'Arc ou de St-Martin-d'Ardèche ou sur le site de l'Office des Gorges de l'Ardèche.
Attention ! Le sentier des Gorges de l’Ardèche est un sentier en linéaire, et non pas une boucle. Vous devrez donc prévoir un véhicule à l’arrivée, ou organiser votre retour en navette. Des compagnies de transport proposent ce service.
Vous pouvez stationner votre véhicule au parking de Sauze à Saint-Martin-d’Ardèche, au parking du Pont d’Arc, ou au parking de la gare routière à Vallon-Pont-d’Arc. Depuis ce dernier, on peut emprunter une navette qui circule l’été, ou le sentier de rando qui permet de se rendre jusqu’au départ à Chames.

– Privilégiez les mois de Mai, Juin et Septembre, Octobre. Les températures sont moins chaudes, et les journées bien ensoleillées.
– Restez bien sur les sentiers pour protéger la flore.
– Soyez les plus discret possible pour ne pas déranger les animaux qui vivent ici.
– Ne jetez évidemment ni déchets, ni papier toilette dans la nature.

Matériel

Bonnes chaussures de randonnée. Chaussures d'eau et bâtons pour les passages à gué. Gourdes ou pochette d'eau. Protection contre le soleil. Prévoyez de l’eau et de la nourriture en quantité suffisante.

Comment venir ?

Accès routier

Il est possible de rejoindre le bivouac de Gournier en laissant sa voiture au bord de la route et descendre à pied jusqu'au bivouac.
Cette partie est également la deuxième partie de la randonnée historique des Gorges

Parking conseillé

Il est possible de rejoindre le bivouac de Gournier en laissant sa voiture au bord de la route et descendre à pied au bivouac